



Programme

« Les victimes de traite des êtres humains dans l’asile : la pratique suisse à l’épreuve »

Conférence nationale - 20 mars 2017, Hôtel Kreuz, Berne

La conférence s’adresse à tout-e professionnel-le qui pourrait être en contact avec des victimes de traite des êtres humains (TEH) dans la procédure d’asile.

L’objectif de cette conférence est de renforcer les connaissances des acteurs et actrices engagé-e-s dans le domaine de l’asile, de promouvoir l’échange de pratiques au niveau national et international et la mise en réseau des personnes actives sur le terrain. La participation d’expert-e-s d’organisations internationales, européennes et nationales dans ce domaine permettra aussi de consolider et d’améliorer les standards de protection des victimes de cet esclavagisme moderne.

Comité d’organisation : les organisations actives dans la lutte contre la traite des êtres humains en Suisse, FIZ Fachstelle Frauenhandel und Frauenmigration, Centre social protestant (CSP) de Genève, Antenna MayDay et Astrée

Ce projet a été possible grâce au soutien de  **OAK**
FOUNDATION

*Nous remercions également le Département fédéral des affaires étrangères DFAE,
l’Office fédéral de la justice OFJ ainsi que l’Organisation suisse d’aide aux réfugiés OSAR pour leur soutien.*

Déroulement de la journée :

Modération: organisations impliquées et Stella Jegher, experte en communication et droits humains.

Traduction: traduction des interventions et de la table ronde en français (Fr) et/ou allemand (De). Les ateliers se tiendront dans la langue des intervenant-e-s et ne seront pas traduits.

Horaire	Thème/Sujet	Intervenant-e	Langue
08:30 -09:00	Arrivée, accueil <i>Café, fruits & croissants</i>		
09:00 - 09:10	Mot de bienvenue par les organisations impliquées	FIZ, MayDay, CSP-GE, Astrée	Fr/De
09:10 - 09:30	Introduction	Maria Grazia Giammarinaro, rapporteuse spéciale de l'ONU sur la TEH	En
09:30 - 09:45	Intervention 1 Confédération (15'): L'engagement international de la Confédération	Raphael Nägeli, Directeur général adjoint, Division Sécurité Humaine, DFAE	De ou Fr
09:45 - 10:00	Intervention 2 Confédération (15'): Démarches entreprises en cas de soupçon de TEH	Pierre-Alain Ruffieux, chef de service de la Section Asile II et responsable pour la TEH au SEM	Fr
10:00 - 10:30	Intervention 3 (30'): Situation en Suisse : droit, identification, obligation de protection et d'assistance	Constantin Hruschka, responsable Protection, Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)	De
10:30 - 11:00	Intervention 4 (30'): Application des normes de protection internationales sur la TEH – pratiques et considérations juridiques	Muriel Beck Kadima, Juge de la Cour V, TAF	De ou Fr
11:00 - 11:20	Pause <i>Café, fruits & croissants</i>		
11:30 - 12:00	Intervention 5 (30'): L'application par la Suisse de la Convention du Conseil de l'Europe sur la TEH	Nicolas Le Coz, ancien président du Groupe d'experts sur la traite des êtres humains (GRETA)	Fr
12:00 - 12:30	Intervention 6 (30'): Situation internationale et européenne : mise en lumière des « best practices »	Bärbel Heide Uhl, consultant indépendant en droits de l'homme	De
12:30 - 12:45	Discussion et indications pour les ateliers de l'après-midi	FIZ, MayDay, CSP-GE, Astrée	Fr/De
12:45 - 14:00	Repas		

14:00 - 14:30	Intervention 7 (30'): Les traumatismes vécus par les victimes de TEH et leurs conséquences	Olaf Makaci, psychiatre, membre de la fondation LAVI Neuchâtel	Fr
14:45 - 15:45	Ateliers 1. Détection des victimes de TEH 2. L'obligation étatique de protection des victimes de TEH et les obstacles au renvoi (discussion de cas) 3. La réglementation du séjour des victimes de TEH : différences entre le droit ordinaire des étrangers et le droit d'asile 4. Protection des requérant-e-s d'asile mineur-e-s non accompagné-e-s victimes de la TEH 5. Accompagnement et soutien des victimes de la TEH dans la procédure d'asile (discussion de cas) 6. Accompagnement et soutien des victimes de la TEH dans la procédure d'asile (discussion de cas)	1. Serena Dankwa, anthropologue sociale, FIZ 2. Rosario Mastrosimone, responsable Antenna profughi, service juridique de SOS Ticino 3. Charlotte Zihlmann et Sibel Can Uzun, juristes, CSP-GE 4. Carlotta Santarossa, experte en TEH, OIM Italie 5. Anne Ansermet Pagot et Angela Oriti, co-directrices d'Astrée 6. Susanne Seytter, directrice, et Rebecca Angelini, responsable relations publiques et recherches de fonds, FIZ	De Fr ou It Fr En Fr De
15:45 - 16:15	Pause <i>Café, biscuits & fruits</i>		
16:15 - 17:15	Table ronde - Maria Grazia Giammarinaro (RS ONU) - Représentant de la Confédération - Constantin Hruschka (OSAR) - Muriel Beck Kadima (TAF) - Nicolas Le Coz (ancien président du GRETA) - Bärbel Heide Uhl (consultant indépendant en droits de l'homme) - Olaf Makaci (psychiatre)	Modératrice Stella Jegher	Fr/En/De
17:15 - 17:30	Conclusion et remerciements par les organisations impliquées	FIZ, MayDay, CSP-GE, Astrée	Fr/De